

Direction des Affaires Financières
Tél : 04 74 31 32 24 Fax : 04 74 31 34 45

DECISION DU DIRECTEUR
N° 2020 - 006

Le Directeur,

- Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 6143-7, R. 6145-1 à R. 6145-61,
- Vu le document présenté se rapportant à la Décision Modificative N° 2 à l'EPRD 2019,
- Considérant que cette décision a été présentée au Directoire lors de sa séance du 16 Septembre 2020,
- Arrête la **DECISION MODIFICATIVE N° 2 à l'EPRD 2019.**

Fait à Vienne, le 23 septembre 2020

Christian DUBLE

Directeur

